



Bulletin départemental spécial n°31 du 4 février 2022



Pôle Cabinet-Secrétariat Général

- **Arrêté Commission administrative paritaire départementale 2022.**

Bureau des instances

Affaire suivie par :
Samira REYNIER
Tél : 04 90 27 76 07
Mél : ce.secretariat.instances84@ac-aix-marseille.fr
49 rue Thiers
84077 AVIGNON

**LA DIRECTRICE ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE
DE VAUCLUSE**

- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'état ;
- VU le décret n°61-1012 du 7 septembre 1961 portant statut particulier des instituteurs en ce qui concerne les conditions d'avancement d'échelon et de changement de fonctions ;
- VU le décret n°72-589 du 4 juillet 1972 modifié portant dispositions statutaires concernant les instituteurs ;
- VU le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;
- VU le décret n°90-680 du 1er août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;
- VU le décret n°90-770 du 31 août 1990 modifié relatif aux commissions administratives paritaires uniques communes aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles ;
- VU le procès-verbal du 6 décembre 2018 portant les résultats des élections à la commission administrative paritaire départementale unique commune aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles de Vaucluse ;

ARRETE

Article 1

La liste des membres de la commission administrative paritaire départementale unique commune aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles de Vaucluse est actualisée comme suit :

A - Représentants de l'administration

Membres titulaires

Mme Claudie FRANCOIS GALLIN	Directrice académique des services de l'Éducation nationale de Vaucluse, présidente
M. Stéphane GOGET	Directeur académique adjoint des services de l'Éducation nationale de Vaucluse
M. Alain MASSENET	Secrétaire général de la DSDEN de Vaucluse
Mme Corinne CROS	IEN adjoint à la DASEN en charge du 1 ^{er} degré
Mme Karine BOISSON	IEN circonscription de Avignon 3
M. Jean-Jack GRENET	IEN circonscription de l'Isle sur la Sorgue
Mme Marie-Claude GIMENEZ	IEN circonscription de Carpentras
M. Lionel FERRIER	IEN circonscription de Cavaillon
Mme Dominique PAPON	IEN ASH
Mme Jocelyne CROZE	Cheffe du Pôle 1 ^{er} Degré (ressources humaines – moyens)

Membres suppléants

M. Frédéric DUMAS	IEN circonscription Apt
Mme Armelle TACHDJIAN	IEN circonscription Avignon 1
M. Erick LE FLOC'H	IEN circonscription Orange
Mme Isabelle DIDIER	IEN circonscription Bollène
M. Patrice GANDOIS	IEN circonscription Pertuis
M. Olivier DA SILVA	IEN Maternelle – EP
M. Philippe BROCHAYE	Chef de Pôle des Moyens 1 ^{er} et 2 nd degré
Mme Stéphanie ARIZZOLI	Cheffe de Pôle Académique des Bourses
Mme Valérie SEARD	Cheffe de Pôle Examens et Concours - Pôle Académique CFG/DNB
Mme Isabelle MONNIEZ	Cheffe de Pôle des Affaires Financières et Logistiques

B - Représentants élus du personnel

Membres titulaires

Professeur des écoles classe exceptionnelle :

1. Mme Nadine GERBEAUX représentant SNUDI-FO

Professeur des écoles hors classe :

2. Mme Véronique DARCHE représentant SNUDI-FO

Instituteurs et professeurs des écoles classe normale :

3. Mme Sophie FARRET-GRAVEZ représentant SNUDI-FO
4. Mme Mélanie SAISSE représentant SNUDI-FO
5. Mme Cindy LAMBOLEY représentant SNUDI-FO
6. Mme Aurore LABANI représentant SNUipp-FSU
7. Mme Julie CHARDON représentant SNUipp-FSU
8. M. Nicolas FLAVIER représentant SNUipp-FSU
9. Mme Marjorie LUBRANO représentant SNUipp-FSU
10. Mme Catherine BRUNA FANTONE représentant SE-UNSA

Membres suppléants

Professeur des écoles classe exceptionnelle :

11. M. Jean-Pierre GODELLE représentant SNUDI-FO

Professeur des écoles hors classe :

12. M. Frédéric SAVAL représentant SNUDI-FO

Instituteurs et professeurs des écoles classe normale :

13. M. Tanguy LANGLET représentant SNUDI-FO
14. Mme Mallory MINANA représentant SNUDI-FO
15. Mme Sylvie LANCAR représentant SNUDI-FO
16. Mme Bérénice BILLON représentant SNUipp-FSU
17. Mme Carole BAYEUX représentant SNUipp-FSU
18. Mme Karine GARREL représentant SNUipp-FSU
19. Mme Céline BERTAUX représentant SNUipp-FSU
20. M. Mickaël CHALEARD représentant SE-UNSA

Article 2

Le Secrétaire Général de la DSDEN de Vaucluse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 3 février 2022



Claudie FRANCOIS GALLIN